



Conditions générales

« Camp Les Intrépides » avec Estelle NZE MINKO à Bourg de Péage (26300) Drôme.

1. INSCRIPTION

Votre demande est enregistrée dès réception des éléments suivants :

- La fiche d'inscription RG dûment remplie.
- Une enveloppe format Prêt-à-Poster 100g – Lettre Verte, format (229 x 324 mm) en papier déjà timbrée (merci de noter votre adresse postale sur l'enveloppe).
- 1 photos d'identité (nom et prénom au verso).
- Un chèque d'acompte de 200 Euros à l'ordre de « Association Les Intrépides E NZE MINKO ». Vous pouvez régler par virement bancaire, en demandant par mail le RIB de l'association. L'adhésion de votre enfant à notre association (120 €) est comprise dans le coût du séjour.

A partir du moment où vous nous retournez le dossier d'inscription, vous vous engagez à :

- Régler toute somme due à notre association.
- Assumer les frais supplémentaires qui seraient engagés pour votre enfant (médical, transport, dégradations, ...).

L'inscription ne sera pas prise en compte sans le règlement joint. La confirmation de votre inscription vous parviendra par mail, dans un délai de 7 jours à réception du courrier.

Notre séjour sera agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, accueil de mineurs. Nous serons habilités à recevoir des aides de votre caisse d'allocations familiales (CAF), sous réserve que votre caisse locale accepte les séjours sportifs. Nous acceptons aussi une aide de financement de votre comité d'entreprise ou tout autre organisme. Toute somme non réglée par votre CAF ou votre C.E restera à votre charge et vous sera réclamée.

Le nombre de participantes en internat est limité à 50 stagiaires.

La date limite de pré-inscription est le 1er juillet 2019.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi, dans la limite des places disponibles.

2 – CONDITIONS FINANCIERES

Les frais de participation comprennent :

Hébergement en hôtel (CAT Hôtel) en chambre de 2 à 3 joueuses maximum, lit individuel, les draps sont fournis par l'hébergeur. Le petit déjeuner est pris sur place.

La restauration sera assurée soit :

- **par le restaurant « A la Bonne Heure »** situé à proximité du complexe Vercors. Chaque menu respectera les repères nutritionnels prévus dans le Programme National Nutrition Santé (PNNS). Fruits, légumes, protéines et produits laitiers seront donc au rendez-vous. Le menu proposé est composé du buffet d'entrées, du buffet de desserts ainsi que d'un plat du jour au choix.
- **Par le restaurant scolaire situé dans l'enceinte du collège des Maristes.**

Package stagiaire offert (équipement, cadeaux promotionnels)

Les frais de participation ne comprennent pas:

Le voyage est organisé individuellement par chaque participant(e) et n'est pas inclus dans les frais de participation. Les stagiaires sont tenus de rejoindre le camp par leur propre moyen, une navette sera mise en place en gare de Valence TGV.

TARIF 2019

Stage « Classic » U13 – U15

Tarif pension complète	495 €
Tarif demi-pension (2 repas/jour) de 9h à 20h30 :	330 €
Tarif demi-pension (1 repas / jour) de 9h à 19h30	295 €

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES :

- Transport gare via la gare de Valence TGV : **10€ l'aller, 15 € pour A/R**
- Arrivée la veille (le samedi entre 17h et 21h) : **58 €** (1 repas + petit déjeuner + nuit).
- Départ le lendemain (le vendredi entre 9h et 13h) **58 €** (1 repas + petit déjeuner + nuit).
- Clé USB avec les photos studios et entraînement : **20 €**

PAIEMENT :

Par chèque à l'ordre de « Association Les Intrépides E NZE MINKO ».

Un chèque d'acompte de 200 euros est demandé, lors de l'inscription. Celui-ci est à joindre avec la fiche d'inscription.

Le solde doit être envoyé le 15 juin 2019 au plus tard.

3 – CONDITIONS D'ANNULATION :

- En cas d'annulation jusqu'à 60 jours avant le Camp, le montant de 35 euros sera retenu, au titre de frais administratifs, pour la gestion du dossier.
- En cas d'annulation entre 59 et 30 jours avant le Camp, le montant de 100 euros sera retenu, au titre de frais administratifs pour la gestion du dossier.

- En cas d'annulation moins de 30 jours avant le Camp, 50% du montant de la facture sera retenu, si nous ne sommes pas en mesure de procéder au remplacement dans la catégorie concernée.
 - En cas d'annulation moins de 5 jours avant le camp, ne permettant pas le remplacement de la stagiaire, 75% du montant de la facture sera retenu.
- Aucun remboursement ne sera effectué après le début du Camp.

4 - DOCUMENTS A REMETTRE (au 15 juin 2019),

- Un certificat médical, de moins de 3 mois, attestant de l'aptitude du stagiaire à pratiquer le basket et autres activités sportives.
- la fiche sanitaire de liaison dûment remplie à partir du carnet de santé de l'enfant (photocopie des vaccinations possible).
- Une attestation de responsabilité civile ou copie de l'attestation scolaire de garantie individuelle de l'enfant.
- Autorisation de décharge de droit à l'image.

En l'absence de ces documents indispensables, votre fille ne pourra participer au stage.

5 – ASSURANCE

L'assurance est l'affaire de chaque participante. Le camp décline toute responsabilité en cas de blessures, de maladie, de dommages matériels touchant les participants ou de tierces parties. Le camp décline toute responsabilité en cas de perte d'objets de valeur.

L'organisation souscrit une police d'assurance en responsabilité civile en qualité d'organisateur auprès la compagnie GAN Assurance.

ASSISTANCE MEDICALE ET SOINS

En cas de traitement médical, merci de mettre dans un sac spécialement prévu à cet effet les médicaments ainsi que la prescription médicale qui seront confiés au responsable du camp qui sera le garant du respect de vos consignes en cas de traitement particulier.

Nous vous demandons également de déposer dans la valise le carnet de santé de votre enfant.

Nous vous rappelons qu'il est très important de remplir la fiche sanitaire médicale de votre enfant et d'y mentionner les particularités sanitaires qui vous semblent aller dans l'intérêt de son séjour.

La participante doit être en bonne santé et apte à s'adonner à une activité sportive. Le responsable légal doit informer l'organisateur d'éventuels problèmes de santé (allergies et/ou autres problèmes de santé) et de la prise régulière ou irrégulière de médicaments par la participante. Pour valider définitivement l'inscription, Il est demandé de remplir consciencieusement la fiche sanitaire CERFA. Ce document vous sera rendu à l'issue du camp.

Cette fiche est confidentielle et n'est lue que par le personnel permanent de l'association qui est votre interlocuteur pour tout ce qui concerne la santé.

SECURITE

Les éducateurs et accompagnateurs ont la charge des enfants 24 h / 24 h et logent dans des chambres dans la même unité de lieu. Les hébergements sont complètement privatisés, l'accès se fera par un système d'accréditation.

L'équipe d'encadrement est à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

6 – PROGRAMME DU CAMP 2019

Planning Type (sous réserve de modification).

Dimanche 7 Juillet 2019

Accueil des stagiaires à partir de 14h

Installation des internes, remise des équipements,

17h00 19h00 Évaluation

Programme de la journée type (Lundi 8 Juillet au Jeudi 11 Juillet 2019).

08h15 : Réveil

08h30 : Petit-déjeuner

09h00 : Accueil

09h30 Ouverture, présentation

10h00 Ateliers techniques par groupe

12h30 Stretching Retour au calme

13h00 14h00 Déjeuner

14h15 15h00 Repos

15h30 17h30 Ateliers techniques + apport théorique + proprioception

17h30 Gouter

18h30 20h30 Entraînement + Concours + Opposition

20h30 Diner

21h30 Retour dans les hébergements

22h30 Couché

Vendredi 12 Juillet 2019

07h45 Réveil

08h30 Transfert des bagages

09h00 accueil petit déjeuner au complexe, avec l'ensemble du staff

09h45 Ouverture session

10h30 Ateliers techniques par groupe + apport théorique + PPG

13h00 14h00 Déjeuné

14h30 15h45 Matches + Clôture Hand

16h15 Cérémonie de Clôture du Campus

17h15 Final 2019

17h15 19h00 Départ

7 – LA VIE EN GROUPE

Répartition par groupes

L'organisateur tient compte des souhaits des participants (composition des chambres) dans la mesure du possible lors de la répartition par groupe. La répartition définitive relève cependant de l'unique compétence du directeur du camp.

Exclusion

Les instructions des entraîneurs et des responsables des groupes doivent être observées. En cas de non-respect des règles du Camp, de vol ou de vandalisme sur les installations du Camp, la direction du Camp se réserve le droit d'exclure les participants concernés des activités sportives et de les renvoyer chez eux.

Important :

Tout objet de valeur (bijoux, téléphone portable, console de jeux, etc.) reste sous l'entière responsabilité de son propriétaire.

Par conséquent, l'association et ses représentants ne pourraient être tenus responsables de la dégradation ou de la perte de ce type de matériel.

Communication

Les téléphones portables sont interdits pendant les repas et pendant les activités.

Aussi, si vous souhaitez joindre votre enfant ou s'il souhaite vous contacter, merci de privilégier les créneaux horaires suivants entre 13 h 30 et 14 h 30 et entre 21 h 00 et 22 h 00.

Pour toute information concernant le séjour vous pouvez nous joindre à un numéro qui vous sera communiqué avant l'ouverture du camp.

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse mail contact de l'organisation :

campestellenzeminko@gmail.com

10 – CONTACT ORGANISATEUR

Camp « Les Intrépides Estelle NZE MINKO »

315 Route de Serne

26300 JAILLANS

Tel : 06 78 31 17 75